

Les Etats-Unis, ce marché incontournable

GUERRE COMMERCIALE Taille, pouvoir d'achat, réglementation... Les atouts du marché américain ne se démentent pas malgré les droits de douane. Depuis quatre ans, les Etats-Unis sont la première destination des exportations suisses

LASSILA KARUTA, ZURICH,
ET ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

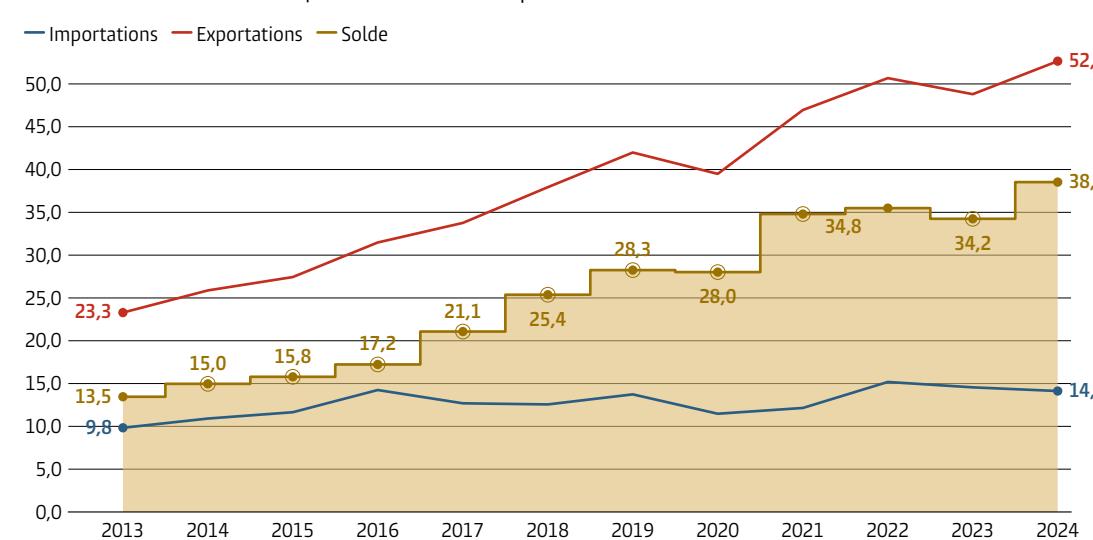
Si Donald Trump entend taxer les produits étrangers, pourquoi ne pas simplement exporter ailleurs? Une question qui paraît évidente depuis le 2 avril et le fameux «Liberation Day». La réponse en revanche est loin d'être simple. Les Etats-Unis sont devenus un marché essentiel pour de nombreux pays exportateurs, et c'est particulièrement vrai en Suisse. Depuis 2021, ils représentent la première destination des exportations helvétiques, devant l'Allemagne.

L'an passé, les envois suisses de biens vers les Etats-Unis se sont élevés à 52,7 milliards de francs contre 41,6 milliards vers l'Allemagne (sans l'or en barre, les métaux précieux et les œuvres d'art), selon les chiffres de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières. Soit 18,6% du total (14,7% pour l'Allemagne). Ces dernières années, les exportations vers les Etats-Unis n'ont cessé d'augmenter, doublant en une décennie (elles étaient de 25,9 milliards en 2014).

Si les échanges avec l'Union européenne dans son ensemble sont plus importants qu'avec les Etats-Unis, le pays de l'Oncle Sam reste un marché de choix. «Même s'il existe une forme d'unité au niveau de l'Union européenne (UE), chaque pays est un marché différent. Les défis logistiques varient de l'un à l'autre, souligne Mélusine Perrier, conseillère Amériques chez Switzerland Global Enterprise – organisation officielle chargée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) de la promotion des exportations et de la place économique. Aux Etats-Unis on peut par exemple trouver un distributeur qui va couvrir plusieurs Etats, ou une grande région comme la côte Est, et obtenir les autorisations pour l'ensemble du territoire. En Europe, les entreprises avec qui nous travaillons vont choisir d'aller spécifiquement dans un pays.»

DES ÉCHANGES PROFITABLES À LA SUISSE

Balance commerciale helvétique avec les Etats-Unis pour les biens, en milliards de francs*



*Sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités
Graphique: Etienne Meyer-Vacherand | Source: Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Unité de la langue, des réglementations, des réseaux de distribution... Autant d'arguments qui font que le marché américain reste attractif. «Depuis l'annonce des droits de douane, beaucoup d'entreprises retardent leur projet de se développer aux Etats-Unis, sans y renoncer complètement. Certaines entreprises déjà implantées ont envoyé énormément de stock sur place en attendant de voir ce qui va se passer.» Un mouvement qui s'observe dans les chiffres de ce début d'année.

Une croissance importante attendue

En mars, les exportations helvétiques vers les Etats-Unis ont bondi à 10 milliards de francs (+14,1% comparées à mars 2024), en prévision de la décision de Donald Trump. En mai, elles reculaient de 30,9% en variation annuelle et de 41,8% par rapport au mois précédent. «Il faut également souligner que les Etats-Unis sont un marché avec de nombreux débouchés pour les pro-

duits pour lesquels la Suisse est connue: la microprecision, les machines, la medtech...» ajoute Mélusine Perrier.

«Les Américains ont en moyenne un pouvoir d'achat beaucoup plus important que les Européens ou les Chinois»

RAHUL SAHGAL, DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE-ÉTATS-UNIS

Nonobstant le vent de protectionnisme qui souffle en provenance des Etats-Unis, trouver des débouchés alternatifs à la première puissance économique mondiale n'est pas aisés. «Malgré toutes les incertitudes qui prévalent, les Etats-Unis devraient

enregistrer cette année la croissance la plus importante parmi les pays développés», rappelle Rahul Sahgal, le directeur de la Chambre de commerce Suisse-États-Unis.

Selon les prévisions de différents instituts, la hausse du produit intérieur brut des Etats-Unis devrait s'inscrire entre 1,4% et 1,8% en 2025. C'est un net ralentissement par rapport à 2024 (2,8%) mais bien davantage que la progression anticipée du PIB de l'Union européenne (0,9%). Le FMI a aussi réduit sa prévision de croissance pour la Chine en 2025 à 4%, contre 4,6% précédemment, en raison de facteurs tels que les tensions commerciales et les incertitudes économiques.

«Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les Américains ont en moyenne un pouvoir d'achat beaucoup plus important que les Européens ou les Chinois. Cela augmente le potentiel de développement des entreprises», ajoute l'ancien diplomate. Le PIB moyen par habitant aux Etats-Unis (environ 80 000 euros) est

en effet le double de celui dans l'Union européenne (environ 40 000 euros).

De l'autre côté de l'Atlantique, il y a en outre moins de réglementations par rapport au Vieux continent ou à la Chine. Les coûts énergétiques, moins élevés aux Etats-Unis, sont des éléments qui pèsent aussi lorsqu'il s'agit de s'implanter dans un pays, note la Chambre de commerce suisse-américaine.

Un marché central pour la pharma

Un secteur en particulier compte sur le marché américain: celui de l'industrie pharmaceutique helvétique qui pèse pour environ 60% des exportations vers les Etats-Unis (en excluant l'or et les métaux précieux). En 2024, un tiers des produits expédiés – en termes de valeur – par les entreprises suisses du domaine traversait l'Atlantique. «Le marché américain de la pharma représente la moitié du marché mondial. Ce n'est pas uniquement une question de quantité mais aussi de prix, qui récompensent l'innovation de manière plus juste que les prix européens, souligne Stephan Mumenthaler,

directeur de Scienceindustries, faîtière du secteur. Donald Trump estime que les Etats-Unis paient pour l'innovation pharmaceutique dont les autres pays bénéficient.» L'industrie suisse bénéficie également d'un accord de reconnaissance sur les bonnes pratiques de fabrication des médicaments avec les Etats-Unis, en vigueur depuis juillet 2023.

Les produits pharmaceutiques restent exemptés de droits de douane, mais le président américain a régulièrement réaffirmé son intention de viser ce secteur spécifiquement pour favoriser la production sur le sol américain. «La Suisse est déjà très présente aux Etats-Unis, c'est le sixième investisseur étranger. Nous souhaitons en faire plus, d'où les annonces d'entreprises comme Roche et Novartis, rappelle Ste-

phan Mumenthaler. Ces décisions ne sont pas uniquement liées à la position de Donald Trump, elles sont antérieures et avaient déjà du sens.» Cependant, le locataire de la Maison-Blanche a annoncé sa volonté d'obtenir «les prix les plus bas au monde» sur les médicaments. Des déclarations qui ont poussé Roche à déclarer qu'une telle politique pourrait remettre en cause les 50 milliards d'investissements sur cinq ans annoncés en avril.

Mais que ce soit aux Etats-Unis, ou ailleurs, l'industrie pharmaceutique ne peut pas déplacer ou créer une usine en un claquement de doigts, notamment du fait des importantes contraintes réglementaires qui encadrent le secteur. «La pharma est l'une des branches les plus mondialisées, les grandes entreprises sont présentes partout, souligne Stephan Mumenthaler. Ce qui coûte cher dans ce secteur, c'est l'innovation. Lorsque vous avez un nouveau médicament, vous n'avez aucune raison de ne pas le vendre dans un maximum de pays.»

Davantage de coopération avec l'Europe

Les Etats-Unis sont et resteront un débouché clé pour la Suisse pour un moment. Pour faciliter une certaine diversification, les entreprises helvétiques aimeraient cependant que la Confédération signe davantage d'accords de libre-échange, d'après une étude d'UBS publiée en mai et menée auprès de 800 sociétés pour comprendre l'impact des tarifs douaniers américains.

Les firmes plébiscitent en outre le renforcement de la coopération avec les pays du Vieux-Continent, notamment au niveau du développement des technologies clés. Les importants investissements prévus entre autres en Allemagne au niveau des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'armement pourraient en effet donner un coup de fouet à l'Europe dans son ensemble à partir de 2026. ■

Le cuivre devient un nouvel enjeu de sécurité nationale pour Donald Trump

MATIÈRES PREMIÈRES C'est un nouveau secteur que le président américain entend taxer à hauteur de 50% dès le 1er août. Aux Etats-Unis, les prix du métal ont atteint des records

Encore une fois, c'est sur son réseau Truth Social que Donald Trump a confirmé que des droits de douane à hauteur de 50% s'appliqueront sur le cuivre à partir du 1er août. «Le cuivre est le deuxième matériau le plus utilisé par le Ministère de la défense! Pourquoi nos «dirigeants» stupides (et endormis!) ont-ils décimé cette importante industrie? Ce tarif de 50% inversera le comportement irréfléchi et la stupidité de l'administration Biden», a affirmé le président américain dans son message publié mercredi. La veille, il avait déjà évoqué cette idée lors d'échanges avec des journalistes sans préciser de date.

Pour justifier cette décision, Donald Trump évoque «une solide évaluation de la sécurité nationale». Depuis le début de son

second mandat, plusieurs enquêtes en vertu de l'article 232 du Trade Expansion Act de 1962 ont été lancées pour déterminer si certaines importations menaçaient la sécurité des Etats-Unis. Une investigation de ce type avait déjà servi pour justifier les taxes imposées à l'aluminium et à l'acier. D'autres procédures de ce genre sont en cours notamment sur le cuivre, le bois, les semi-conducteurs, les produits pharmaceutiques et leurs ingrédients, les minéraux critiques ou encore les produits aéronautiques. Mardi, il indiquait envisager des taxes de 200% visant la pharma.

Le cuivre est un des métaux essentiels à la transition énergétique. Moins médiatisé que des métaux comme le lithium ou le cobalt, il joue aussi un rôle crucial. L'Agence internationale de l'énergie estimait en mai que la production serait inférieure de 30% aux besoins mondiaux d'ici à 2035 si aucune mesure n'était prise.

Actuellement, le cuivre américain pèse pour 5% de la production mondiale. Selon

les chiffres de l'US Geological Survey, une agence du Département de l'intérieur, en 2024, les Etats-Unis ont importé 810 000 tonnes de cuivre raffiné, soit environ la moitié de leur consommation. Mais la mise en place de ces taxes douanières ne devrait pas pousser à la hausse la production américaine, notamment du fait du temps nécessaire pour ouvrir de nouvelles mines. «En 2024, la production [d'acier, ndlr] de l'industrie sidérurgique américaine était inférieure de 1% à celle de 2017, avant l'introduction de la première série de droits de douane par Trump [en 2018, ndlr], tandis que celle de l'industrie de l'aluminium a diminué de près de 10%», relève Ewa Manthey, spécialiste des matières premières pour la banque ING, dans une note publiée le 9 juillet.

En réaction à la première déclaration de Donald Trump mardi, les autorités chiliennes indiquaient attendre une communication officielle du gouvernement américain mercredi. Le pays extrait actuel-

lement quasiment un quart du cuivre à l'échelle mondiale et 65% du cuivre raffiné importé par les Etats-Unis est chilien. Mais actuellement, c'est la Chine qui domine le secteur du raffinage avec 40% de la production mondiale.

Distorsion des prix

Ces droits de douane devraient aussi toucher l'économie américaine. «Les produits contenant du cuivre représentent environ 3% de l'indice des prix à la consommation (CPI) américain. Les industries qui dépendent du cuivre, telles que l'électronique et la construction, pourraient voir leurs coûts augmenter de 10 à 15%. Comme ces derniers représentent 3% des dépenses des consommateurs américains, le regain inflationniste pourrait être de 0,3 point, ce qui conforterait un retour de l'inflation américaine plus proche des 3%, soulignent les analystes de la banque ODDO BHF.

Après les déclarations de Donald Trump mardi, les prix des contrats à terme sur le

cuire ont bondi de près de 17% au Comex (bourse de New York spécialisée dans l'énergie et les métaux) pour atteindre un record, à 5,73 dollars par livre. Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de près de 40% aux Etats-Unis, provoquant un afflux de ce métal vers le pays en anticipation des tarifs douaniers. A l'inverse, les prix du cuivre baissaient à Londres et Shanghaï.

Une telle distorsion des tarifs entre les différents marchés est rare. A court terme, ces mesures douanières sont vues comme un facteur baissier pour les prix du métal. Les excédents de cuivre raffiné transférés aux Etats-Unis devraient permettre de couvrir les besoins ordinaires importés jusqu'à la fin de l'année, selon les analystes de Morgan Stanley, et donc faire chuter la demande. Se pose également la question de savoir si tous les pays seront touchés de manière uniforme par ces droits de douane, et s'ils concerneront le cuivre sous toutes ses formes. ■ É. M.-V.